

Octobre 2022

Cession

## FIDUCIAL INFORMATIQUE acquiert le Groupe AQUITEM pour renforcer ses compétences dans les domaines du retail, de la data et de l'innovation





Dans les secteurs de la gestion de programmes de fidélité et de data-marketing pour grandes enseignes, le Groupe Aquitem fait figure de référence. En octobre 2022, afin de prendre une nouvelle dimension et de poursuivre son développement à plus grande échelle, il est cédé à Fiducial Informatique. Cette opération vise à proposer à tous les commerçants l'offre de gestion et de relation clients la plus aboutie du marché.

## Depuis 1987, à Bouscat près de Bordeaux, le Groupe Aquitem poursuit sa croissance

Grâce à des solutions de gestion de points de vente pour le secteur de la parfumerie, ses fondateurs Agnès et Philippe Passault, ont rapidement après sa création amené Aquitem au statut de leader national. L'acquisition en 1999 d'Aliénor Informatique, aujourd'hui Aliénor.net, alors pionnière dans le domaine informatique sur la place de Bordeaux, permet à Aquitem de gérer l'ensemble de la chaîne de traitements tout en assurant la sécurité des données. Les deux entités travaillent alors à leur développement :

- Aquitem se diversifie en s'ouvrant à d'autres secteurs que la parfumerie : le prêt-à-porter, la coiffure, les fleurs, la jardinerie, la bijouterie, la restauration rapide, la puériculture, la pharmacie, etc.
- Aliénor atteint la taille critique par le biais de croissances externes. Elle devient une structure reconnue proposant des services d'hébergement et de développement de sites web.

À ce jour, le Groupe Aquitem est un spécialiste reconnu de la gestion de programmes de fidélité et du data-marketing. Avec ses 130 collaborateurs, il dispose de son propre datacenter et réalise 12 millions d'euros de chiffres d'affaires.

Son rapprochement avec Fiducial Informatique trouve sa légitimité dans la complémentarité des activités des deux entreprises, chacune désireuse de s'ouvrir à de nouvelles perspectives de développement.

## Une collaboration de plusieurs années et des clients communs : le socle de cette opération de cession entre Aquitem et Fiducial Informatique

Le Groupe Fiducial, fondé en 1970 par son actuel président Christian Latouche, est le leader en France des services pluridisciplinaires aux entreprises, dans les métiers du chiffre, du droit, des logiciels professionnels, de la distribution de fournitures et d'équipements de bureaux, de la sécurité,



de la gestion d'actifs, des services financiers et de l'immobilier. Son chiffre d'affaires 2021 en Europe s'élevait à 1,24 milliards d'euros. Il est présent dans 400 villes et emploie 15 300 salariés.

Via sa filiale Fiducial Informatique, le Groupe Fiducial conçoit, développe et déploie des solutions informatiques complètes destinées aux entreprises, artisans, commerçants et professions libérales. Fiducial Informatique compte parmi les leaders français des éditeurs de logiciels dédiés aux PME/TPE, avec des positions de premier plan sur plusieurs secteurs d'activités (notaires, huissiers, auxiliaires médicaux, salons de coiffure, infirmières...) en France, Belgique et Suisse. Son chiffre d'affaires est supérieur à 70 millions d'euros.

Par cette opération, le Groupe Aquitem prendra une nouvelle dimension. Le cédant et le cédé auront l'opportunité de proposer les services et solutions de chacune des entités à plus grande échelle, soit à un plus grand nombre d'enseignes issues de tous les secteurs du commerce. Ainsi, les produits de gestion de programmes de fidélité et de data-marketing commercialisés par le Groupe Aquitem bénéficieront d'une meilleure visibilité : la plateforme d'outils et de services ZeFid', la solution innovante de datavisualisation Mydataviz', les logiciels historiques Pastel et Proshop qui permettent la gestion de l'encaissement, des stocks et des achats.

## Pour MBA Capital Bordeaux, un accompagnement des cédants en deux temps forts

Dans un premier temps, MBA Capital Bordeaux est intervenu auprès du couple Passault pour valoriser le Groupe Aquitem. Le second temps fut celui des négociations avec le Groupe Fiducial tout du long du processus de cession, comprenant notamment la conclusion de la lettre d'intérêt, du protocole de cession et de la garantie d'actifs et de passifs.

Les conditions de la cession prévoient que le Groupe Aquitem conserve une certaine autonomie et que ses fondateurs accompagnent Fiducial Informatique pendant au moins un an afin d'assurer un bon passage de témoin et la pérennité du projet.

Les participants et conseils de l'opération :

**Conseil financier** 

MBA Capital: Isabelle ARNAUD-DESPREAUX

Conseil juridique

Juristes Associés : Sébastien Cassiède

Conseil de la contrepartie

Fiducial Legal